

DOSSIER DE PRESSE



**MUSÉE
PORTUAIRE
DUNKERQUE**

**EXPOSITION TEMPORAIRE
DU 24 MARS 2017
AU 7 JANVIER 2018**

**Corsaires, flibustiers et pirates
Du réel à l'imaginaire**





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 24 mars 2017 au 7 janvier 2018, le Musée portuaire présente «Tous Pirates ?». Une exposition qui s'intéresse aux pirates, corsaires, flibustiers et à leurs histoires, de l'imaginaire au réel. Un titre en forme de question qui en appelle une autre : les actions de Jean Bart et d'un pirate somalien d'aujourd'hui ont-elles des points communs ? Possible...

Entre légende et réalité

L'exposition aborde les idées toutes faites sur les pirates, corsaires et flibustiers pour dépoussiérer ces images déformées par la légende ou les médias.

Elle explore les parcours de personnages bien réels, du passé ou d'aujourd'hui, dont les activités sont dépeintes comme des exploits ou des crimes.

En fil rouge de l'exposition, un échange constant entre la piraterie ancienne -celle des îles au trésor et de Barbe-Noire- et la piraterie actuelle - celle des côtes somaliennes ou qui attaque les données de nos ordinateurs-.

Entre rêves et frissons

Loin d'opposer les genres, l'exposition questionne les frontières entre le permis et l'interdit par nos sociétés, à toutes les époques. Elle met en lumière les conditions d'émergence de la piraterie et son lien avec des enjeux géopolitiques mondiaux.

L'exposition s'appuie sur des représentations d'artistes de différentes époques comme sur d'exceptionnels objets issus de fouilles archéologiques sous-marines.

Au cœur du parcours, le spectateur découvre ceux-ci en déambulant dans un décor de bateau, poussant plus loin l'expérience de l'immersion.

CONTACTS

Jimmy Bourbier
03 28 63 33 39

communication@museeportuaire.fr

MUSEE PORTUAIRE
9, quai de la Citadelle
59140 DUNKERQUE

Une exposition montée en partenariat avec le Musée national de la Marine, le Musée maritime de Tatihou, le Musée d'Art et d'Histoire de Granville, le Musée d'Histoire de Saint-Malo et la Cinémathèque de Paris.

Des dessins de Patrice Pellerin, Franck Bonnet, Riff Reb's, Jean-Michel Ponzio, Boro Pavlovic et Eric Chabbert seront notamment présentés.

Des animations (rencontres, conférences, visites...) viendront ponctuer l'exposition tout au long de l'année.



LE PROPOS

Sur les traces des pirates

Le parcours de l'exposition s'appuie sur les représentations liées au monde des pirates et explore six grandes thématiques : le butin, l'organisation, les territoires, la vie à bord, les figures légendaires et, enfin, se projetant au-delà des mers, les nouveaux domaines des pirates.

A chaque étape, la confrontation entre les représentations et la réalité permet de cerner le monde,

souvent mal connu de ces « hors la loi »; le constant va et vient entre le passé et le présent met en lumière, de façon parfois troublante, des héritages insoupçonnés.

Cela révèle surtout la complexité de la relation que nos sociétés entretiennent avec ceux qui se placent en marge.



PARCOURS

Le butin

Issus des couches de population les plus pauvres, les pirates rêvent tous de mettre la main sur le butin qui les rendra riches à millions.

Cette première partie revient sur la réalité de certaines prises qui, même si elles restent exceptionnelles, furent longtemps un moteur

pour de nombreux forbans.

Le catalogue des marchandises est large et varie en fonction des époques, de l'argent des mines du Potosi au pétrole de Guinée en passant par les épices ou les otages.



Zoom sur le trésor de Moctezuma

En 1522, une flottille dieppoise commandée par le corsaire Charles Fleury s'empare de deux galions espagnols au large des Açores. Ces navires espagnols transportent une partie des richesses de l'empereur aztèque Moctezuma expédiées par Cortès à Charles Quint. Le butin est fabuleux : on y trouve de l'or en barres, des meubles, des perles, des bijoux d'or incrustés de pierres précieuses. Au-delà de la perte financière, le préjudice pour l'Espagne est symbolique et politique car une forte rivalité oppose le roi de France

à l'empereur. Fleury qui multiplie les prises de butins importants devient la terreur des Espagnols. En réponse à ses attaques, Cortès oblige les galions à naviguer en convois escortés de navires de guerre. Fleury est finalement capturé. Malgré ses lettres de marque, le corsaire est pendu sur ordre de Charles Quint. L'argent du trésor de Moctezuma a été fondu en pièces frappées à l'effigie de François 1er et a permis le financement des guerres françaises en Italie.



PARCOURS

Les règles du jeu

Lorsqu'elle était marginale, la piraterie était assimilée au brigandage ; elle est devenue un crime systématiquement réprimé quand elle a sérieusement ébranlé les intérêts des puissants, notamment ceux des grandes compagnies de commerce.

comme « tout acte illicite de violence ou de détention ou toute déprédation commis par l'équipage ou des passagers d'un navire, agissant à des fins privées, et dirigé contre un autre navire ou aéronef, ou contre des personnes ou des biens à leur bord ».

Depuis 1982, la convention de Montego Bay définit la piraterie

Elle s'applique uniquement en haute mer ou dans un lieu ne relevant de la juridiction d'aucun État.

Cette section du parcours, en posant quelques questions simples, permet de comprendre l'organisation, en fait très réglementée, de ce monde souvent considéré comme « sans foi ni loi » :

- Qu'est-ce que la course ? Un permis de piller ?
- Quelle est la différence entre un corsaire, un flibustier, un boucanier, un pirate ?
- Comment pratique-t-on l'abordage ?
- Les Pirates sont -ils vraiment sans loi ?



PARCOURS

Les territoires des pirates

Ce n'est pas un hasard si les écumeurs des mers sévissent dans certaines parties du monde. Ils savent tirer avantage de leur connaissance des lieux, des conditions nautiques, de la configuration des côtes, qui leur fournissent un terrain de chasse idéal. L'île, la baie, le lagon ou encore le

bayou se prêtent opportunément au repli, à la dissimulation. Mais les caractéristiques géographiques n'expliquent pas tout.

Hier comme aujourd'hui, l'instabilité politique, l'injustice et la marginalisation sociales contribuent de façon majeure à alimenter la criminalité maritime.



Zoom sur Baratavia, royaume des pirates

C'est dans l'archipel de la baie de Baratavia, que Jean Lafitte fonde son royaume en 1803, après la vente par la France de la Louisiane aux États-Unis. Ce labyrinthe de bayous, inaccessibles aux navires de guerre, abrite à cette époque trois à cinq mille pirates, dont un millier sous l'autorité de Jean Lafitte, et sert d'entrepôt à toutes sortes de marchandises de contrebande.



PARCOURS

La vie à bord

La découverte, en 1995, aux portes de Saint-Malo, des épaves de deux grandes frégates corsaires englouties au pied des écueils de la Natière a permis, après dix années d'enquête archéologique sous-marine, de dévoiler un pan oublié de la guerre de course.

La plus ancienne de ces épaves, la Dauphine, est une grande frégate de 300 tonneaux, construite au sein de l'arsenal royal du Havre en 1703, par le charpentier Cochois. Commandée par le capitaine Michel Dubocage, elle escortait une prise anglaise, le Dragon, lorsqu'elle s'est

perdue, le 11 décembre 1704, à l'entrée de Saint-Malo.

La seconde, identifiée comme la frégate de 400 tonneaux L'Aimable Grenot, a été construite à Granville par un armateur privé, Léonor Couraye du Parc. Initialement armée pour faire la guerre de course, avant d'être reconvertie au commerce, elle s'est perdue le 7 mai 1749 alors qu'elle quittait Saint-Malo « pour le voyage de Cadix, chargée de toiles et autres marchandises du dit lieu ».

Extrait du site :

<http://www.epaves.corsaires.culture.fr>

- Que font les pirates quand ils ne sont pas en course ?
- Comment sont-ils soignés ?
- Sont-ils des hommes sans foi ?
- Comment connaît-on la vie à bord ?
- D'où viennent les décors de l'exposition ?



PARCOURS

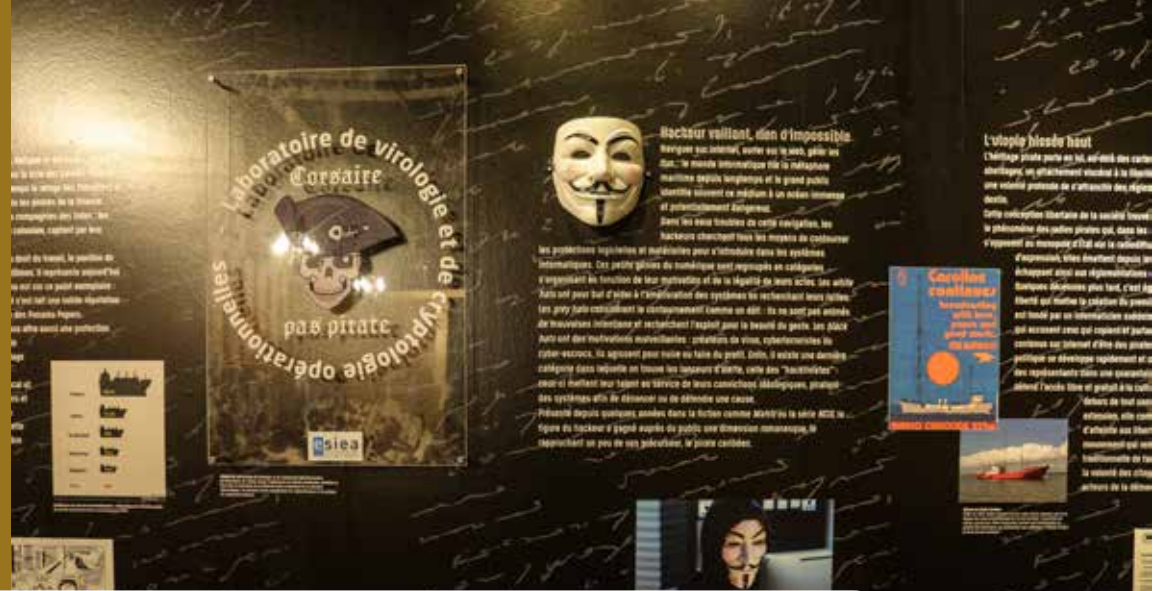
La galerie de portraits

Les portraits qui s'alignent au mur dans cette section du parcours sont des célébrités. Certains ont existé en chair et en os, d'autres sont nés sous la plume d'un auteur talentueux comme Daniel Defoe ou James Matthew Barrie.

Qu'ils aient fait la une des gazettes pour s'être couverts de gloire ou pour l'énormité de leurs crimes, ils sont passés à la postérité. Ni ange,

ni démon, le forban des mers est aussi un témoin et acteur de son temps.

Forcer le trait, oser l'outrance permet de souligner les particularismes de chacun. Les récits de leur vie imprègnent nos souvenirs pour se recomposer à l'infini dans notre imaginaire, ce « cinéma intérieur » où tout est permis, jusqu'à la caricature.



PARCOURS

Les nouveaux domaines de la piraterie ... au-delà des mers

À toutes les époques, le pirate se joue des règles et conçoit des stratagèmes pour se soustraire à l'autorité.

De nos jours, la piraterie déborde du domaine maritime et s'applique à ceux qui contournent les règlements et les systèmes conçus par des États ou des sociétés commerciales, afin d'en retirer des bénéfices ou davantage de liberté.

Cette dernière partie présente au public trois champs d'action :

- Dans le domaine de la **finance**, les pirates profitent des ressorts et des failles des échanges internationaux pour s'enrichir sans partage, dissimuler des fonds mal acquis ou blanchir de l'argent sale.
- Le **piratage informatique**, lui, recouvre des pratiques très variées qui vont de l'acte malveillant à la dénonciation d'agissements anti-démocratiques.
- Enfin, la piraterie a depuis peu fait irruption dans le **champ politique**, à l'initiative de citoyens engagés dans la défense des libertés fondamentales. De ce point de vue, ils sont les héritiers de l'esprit libertaire des anciens pirates.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE

Musée portuaire,
9 quai de la Citadelle,
59140 Dunkerque
Tel : 03 28 63 33 39
www.museeportuaire.fr
contact@museeportuaire.fr

HORAIRES

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
Fermeture les mardis (sauf vacances
scolaires zone B)

TARIFS

Tarif plein : 4€
Tarif réduit : 3€
Forfait famille : 10€

CONTACT

Jimmy Bourbier
03 28 63 33 39
communication@museeportuaire.fr

